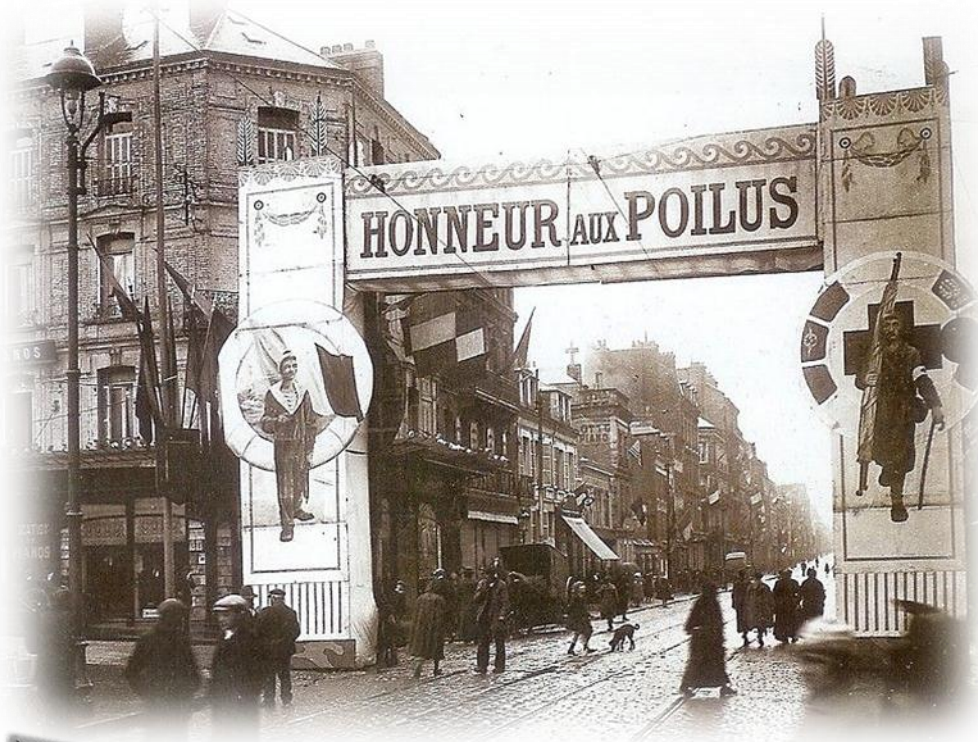


LA PETITE GAZETTE



NOVEMBRE 2012

SOMMAIRE

Municipalités du Canton : Informations diverses	p.1
✍ Issigeac	p.1/2/3
✍ Faurilles	p.3
✍ Montaut	p.3
✍ Boisse	p.3
✍ Faux	p.4
✍ Saint-Cernin-de-Labarde	p.5
✍ Saint-Perdoux	p.5
✍ Monsaguel	p.6
✍ Saint-Léon d'Issigeac	p.6
✍ Plaisance	p.6
✍ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.7
✍ Bouniagues	p.7/8
Informations du canton	p.8
✍ Paroisse St Martin des Vignes	p.8
✍ Dépôt des articles de la Petite Gazette	p.9
✍ Agrafage de La Petite Gazette	p.9
✍ Service de Garde des Médecins	p.9
✍ Liste des assistantes maternelles du canton	p.9
✍ Service de Garde des pharmacies Novembre/Décembre	p.10
✍ Déchetterie d'Issigeac : Horaires d'HIVER	p.10
✍ Calendrier trimestriel des permanences de Mme ALLAIN	p.10
✍ Répertoire	p.11
Municipalités du Canton : Informations communes	p.12
✍ Inscriptions sur les listes électorales	p.12
Associations et Manifestations du canton	p.12
✍ Issigeac – Amicale Laïque	p.12
✍ Issigeac – Association des Retraités Agricoles	p.12
✍ Issigeac – Les Menestrels	p.12
✍ Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise	p.13
✍ Issigeac – Anciens Combattants	p.13
✍ Issigeac – Aînés Ruraux	p.14
✍ Colombier	p.14/15
✍ Saint-Aubin-de-Lanquais	p.15
✍ Boisse	p.15
✍ Faux	p.16/17/18
✍ Saint-Cernin-de-Labarde	p.18
✍ Bouniagues	p.19
✍ Foyer Rural St-Léon/Bardou	p.20
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.20
Dernière minute....	p.21



ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers Concitoyens,

C'est bien un temps de Toussaint que nous avons en ce moment... Finies les longues journées ensoleillées mais l'automne amène avec lui une explosion de belles couleurs chatoyantes. Les chrysanthèmes, symboles de la Toussaint, égaiant de leurs fleurs délicates les cimetières : hommage tout en couleur et tout en douceur à ceux qui nous sont chers. Cette année, à l'évocation de la Toussaint, les écoliers retrouvent le sourire car, nouveauté du calendrier scolaire, les vacances s'étalent sur deux semaines.

L'hiver approche et le risque d'intempéries ou de grand froid comme en février m'incite à prévenir les conséquences que pourraient avoir ces événements exceptionnels. Dans ce cadre, le maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes vulnérables isolées, et de tenir à jour, tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel. Les éléments d'information communiqués ont pour seul objet d'être transmis au Préfet en cas de déclenchement d'un Plan d'Alerte d'Urgence. Ils seront traités en conformité avec la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ce fichier existe déjà à la mairie mais il a besoin d'être actualisé régulièrement.

Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce geste de prévention et de solidarité en complétant le document joint à cette gazette et agrafé au compte rendu du dernier conseil municipal.

Le Conseil communautaire vient de voter le transfert de la compétence scolaire (services et investissements) à la communauté de communes. Ce sont maintenant les conseils municipaux qui doivent se prononcer afin que la prise de compétence puisse s'effectuer au 1^{er} janvier 2013. Cela a nécessité un important travail d'analyse des élus et du bureau d'études qui a émis des propositions chiffrées très précises afin que cette prise de compétence s'organise sur des bases solides.

Issigeac est très concerné car l'école s'est développée ces dernières années, passant de 5 à 7 classes. La commune a fait des lourds investissements pour financer la construction d'une maternelle comprenant deux classes ainsi que 3 classes élémentaires et le restaurant d'enfants. Elle a de plus en plus de difficultés à assumer seule les charges d'entretien, ne serait-ce que des mises aux normes et encore plus celles d'investissement pour des locaux capables d'accueillir 175 enfants alors que seulement 46 sont originaires du village. Si le transfert de la compétence est confirmé, les bâtiments scolaires seront mis à disposition de la communauté de communes qui pourra plus facilement en assurer l'entretien grâce aux dotations de l'Etat qui seront alors perçues par elle.

Le but de cette solidarité est d'offrir des services uniformes et de qualité sur l'ensemble du territoire, favorisant la fréquentation effective des écoles situées dans le périmètre intercommunal par les enfants qui y résident et incitant les familles à venir s'installer en Pays Issigeacois.

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif route de Bergerac vont débiter le 19 novembre.

Au mois prochain.

Jean-Claude CASTAGNER

ISSIGEAC (SUITE)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

COMITÉ DE LECTURE

Nous nous réunirons le Jeudi 15 novembre à 17 heures à la Bibliothèque pour un nouvel échange de livres et une discussion autour des ouvrages lus précédemment.

De nouveaux lecteurs semblent intéressés, mais ne peuvent pas toujours être là, aux jours et heures désignés, nous essayons de trouver un compromis afin de donner satisfaction au plus grand nombre d'entre eux !!

N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette « aventure », il n'y a aucun critère de sélection.

NOUVEAUTÉS

2 choix de Prix littéraires sont proposés dans diverses bibliothèques et librairies afin de réunir un public de lecteurs très variés : Issigeac fait partie du lot.

1) Prix du livre Pourpre 2012-2013 : Du 15 Novembre au 15 Février :

Six livres, six auteurs ; dont c'est le premier ou deuxième romans sont soumis à un vote :

Ces livres seront à votre disposition à la bibliothèque d'Issigeac.

Lors de ce prêt, un règlement vous sera donné avec les lieux, les dates et les heures d'échanges de ces divers ouvrages.

Après lecture de TOUS ces ouvrages, un bulletin de vote vous sera remis afin de désigner l'écrivain de votre choix (coup de cœur par exemple).

Le Samedi 24 novembre à 15h00 à la Bibliothèque d'ISSIGEAC, l'Association du LIVRE POURPRE vous présentera et nous mettra à disposition ces livres. A cette occasion nous vous invitons partager un petit « goûter ».

2) Prix des lecteurs Etrange Lecture 2012-2013 : Du 1^{er} novembre au 30 avril

Nous vous proposons de lire cinq romans, qui seront mis à votre disposition à la Bibliothèque.

Ces cinq ouvrages sont :

- Vie animale ; Justin Torres, (Etats-Unis)
- Tropique des silences ; Karla Suarez, (Cuba)
- L'arc-en-ciel blanc ; Akira Yoshimura, (Japon)
- J'en fais mon affaire ; Mario Levrero, (Uruguay)
- Le Ravin du chamelier ; Ahmad Aboukhnegar, (Égypte)

Ces ouvrages nous sont donnés par la Bibliothèque Départementale de Prêts de PERIGUEUX. A travers ces livres, vous vous immergerez dans d'autres cultures, imaginaire et évasion garantis.

A l'occasion du prochain comité de lecture le 15 Novembre une « petite réception » sera organisée.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la bibliothèque ou à la mairie : 05.53.58.70.32

PETITE INFO

De nouveaux livres sont en bibliothèque :

Queue de Poisson de : Carl Hiaasen

7 ans après de Guillaume Musso

ÉTAT-CIVIL

DÉCÈS : * Madame RONAY veuve GORGE Anna est décédée le 15 octobre 2012 à Issigeac à l'âge de 87 ans. Elle était domiciliée Tour de Ville à Issigeac.

*Monsieur Fernand LABROT est décédé le 23 octobre 2012 à son domicile au Michella à Issigeac à l'âge de 82 ans.

Toutes nos condoléances à leur famille et à leurs proches.

INFORMATIONS MUNICIPALES

***CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE** : La Municipalité d'Issigeac invite la population à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre. Un dépôt de gerbe aura lieu à 12h00 au Monument aux Morts et sera suivi d'un pot de l'amitié offert par la municipalité à la Salle du Conseil.

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

↻ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

↻ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

↻ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

↻ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

↻ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

↻ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

PC S0007: ROUGET L : Construction maison

PC S0008 : POINTER A : Construction 2 maisons

DP 12 S0026 : SIMON G : Réfection toiture

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac

FAURILLES

SECRETARIAT DE MAIRIE: NOUVEAUX HORAIRES

En raison du congé maternité de la secrétaire, à partir du MARDI 30 OCTOBRE le secrétariat de mairie sera ouvert le matin de 9H00 à 12H00.

Merci de votre compréhension

MONTAUT

CARNET

Néo est heureux de vous faire part du mariage de ses parents Jean-Noël METAYER et Sylviane SUS, fille de Ginette domiciliée à Grange Neuve dans notre commune. L'heureux évènement a été célébré le 04 août dernier à la Mairie de Saint Sauveur de Bergerac où sont domiciliés les époux. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 - Mail : commune.de.boisse@orange.fr

La Vie de la Commune

Au titre de cette rubrique nous essaierons de vous informer de la vie de notre commune au service de ses habitants, au travers des actions initiées par son conseil municipal.

L'automne marque pour notre commune, la première année d'existence de l'agence postale communale. En effet septembre 2011 officialisait sa mise en place à côté du secrétariat de mairie.

Le premier bilan de cette année d'activité fait avec les responsables locaux est très positif, en progression constante, grâce aux compétences et à la qualité de l'accueil de Laure, à la grande satisfaction des habitants de la commune, qui apprécient ce service de proximité.

Au titre des travaux en cours et de l'activité de notre conseil municipal :

*Les 2 chantiers d'enfouissement de réseau sous maîtrise d'oeuvre du Syndicat départemental d'énergie, sont en voie de finition, avec l'enlèvement des fils et des poteaux avant fin 2012. Cette opération va permettre notamment de sécuriser et de mettre en valeur l'accès aux écoles et au stade municipal. La négociation avec ERDF permet également d'optimiser et de sécuriser cette opération en supprimant la ligne à moyenne tension qui contournait le stade.

*Le chantier de restauration et de rénovation du clocher de notre église va démarrer début novembre pour une durée de 4 mois. Le choix des entreprises a été validé par le dernier conseil municipal.

*Le dossier d'appel d'offres lié à l'isolation et au doublage des bâtiments préfabriqués va être lancé mi-novembre. Les travaux prévus devraient permettre d'offrir à nos associations des locaux adaptés à leurs nombreuses activités dans les deux salles mises à leur disposition.

*La rénovation de l'ancien cimetière est presque terminée avec la restauration du mur intermédiaire, grâce à un travail de qualité de nos employés municipaux.

*L'achat de foncier effectué en prolongement va permettre de lancer le chantier d'agrandissement et de bénéficier d'un équipement complet de qualité.

Horaires de la Mairie

Ouverte au public : LUNDI : 14 h 00 à 18 h 30

MERCREDI : 14 h 00 à 18 h 30

VENDREDI : 14 h 00 à 18 h 30

Tél : 05.53.24.32.40. Fax : 09.70.62.53.28 / faux24.mairie@wanadoo.fr

Horaires de l'Agence Postale

L'Agence postale communale est ouverte les après-midi

du LUNDI au VENDREDI de 14 h 00 à 17 h 00.

Tél : 05.53.57.72.69

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

*LEGAL Eden, fils de Renaud et Fabienne LEGAL, né le 14 septembre 2012.

*BENAT Milo, fils de David BENAT et Charlotte CALMÉ, né le 19 septembre 2012.

Félicitations aux parents.

MARIAGE

TRAIN Philippe et CAIRA Roseline, le 13 Octobre 2012

Félicitations aux nouveaux époux et à leurs familles.

DECES

LEVEAU Guillaume le 1er Septembre 2012 dans sa 28^{ème} année

MARTY Odette le 9 Septembre 2012 dans sa 85^{ème} année

Nous présentons aux familles nos plus sincères condoléances.

INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après-midi : 14 h 00 à 17 h 00 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 après midi : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

-----✂-----✂-----✂-----

HORAIRES à l'Agence Postale

L'Agence postale communale sera désormais ouverte les :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également mis à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

-----✂-----✂-----✂-----

Cérémonie du 11 Novembre

La cérémonie du 11 Novembre se tiendra à 11 h 00 place du monument aux morts.

SAINT-PERDOUX

ÉTAT-CIVIL

Benjamin PREVOT est né à Bergerac le 08 juin 2012. Félicitations au couple Carla DASILVA-PEREIRA et stéphane PREVOT notre conseiller municipal, sans oublier les grands-parents.

TOUSSAINT

Il n'y aura pas de messe à St Perdox. Un rassemblement de prière est prévu le samedi 03 novembre 2012 à 15h00 au centre du cimetière. De l'eau bénite et du buis seront à votre disposition pour bénir les tombes de vos défunts.

11 NOVEMBRE 2012 À 11H00

Signature anniversaire de l'Armistice. En souvenir, année après année, nous déposerons une gerbe au monument aux morts. Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur servi dans la salle des fêtes . Rassemblement au parking de la Mairie de St Perdox à 11h00.

INFOS

La pluie a perturbé l'entretien des voies communales. Il y a assez de pluie pour stopper les goudronnages et pas assez d'eau pour un développement correct des champignons. Les palombes passent pour le plus grand plaisir des amateurs de l'oiseau bleu. Profitons aussi de ces derniers jours d'automne pour récolter les derniers fruits (châtaignes, noix, citrouilles...).

A bientôt pour un nouveau bulletin

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de MONSAGUEL sera recensée entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février 2013. La mairie recrute un agent recenseur.

Vous êtes disponible de début janvier à fin février 2013, vous connaissez bien la commune, vous êtes organisé(e), méthodique et capable de faire preuve de la plus grande discrétion : veuillez nous faire parvenir votre candidature en mairie (lettre de motivation manuscrite)

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 53 58 76 84.

Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2013 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

SAINT-LÉON-D'ISSIGEAC

ÉTAT-CIVIL - MARIAGES

*Raphaël COSTE et Ah-Kune Ayla KALOSOA se sont unis à la Mairie de St Léon d'Issigeac le 24 septembre 2012.

*Alexandre LABARRERE et Valérie LESCOBES se sont unis à la Mairie de St Léon d'Issigeac le 27 octobre 2012.

Félicitations aux jeunes mariés et à toute leur famille.

À LOUER À SAINT-LÉON D'ISSIGEAC

Logement communal d'environ 120 m², entièrement restauré en 2005, en centre bourg :
RDC : Séjour, cuisine, salle de bain et WC.

Etage : 3 chambres

Chauffage central au fuel.

Petit jardin sans garage.

Libre à compter de janvier 2013. Pour tout renseignement contacter la Mairie au 05.53.58.76.27 aux heures d'ouverture (lundi 13h30-17h00/Mardi et Jeudi 09h15-12h00)



PLAISANCE

PLAISANCE
DORDOGNE



MEMENTO

Heures d'ouverture de la mairie

Mardi de 09h - 12h, 14h - 18h et Vendredi de 09h à 12h.

Tél : 05.53.58.79.55 Mél : plaisance.mairie@wanadoo.fr - Site : www.plaisance24.com

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

La Municipalité de PLAISANCE et l'Association des Anciens Combattants d'ISSIGEAC invitent les habitants à assister aux cérémonies du souvenir de l'armistice du 11 Novembre 1918 :

10 H Dépôt de gerbes au monument aux morts de Mandacou,

10 H 30 Dépôt de gerbes au monument aux morts de Falgueyrat,

11 H Dépôt de gerbes au monument aux morts d'Eyrenville,

11 H 15 Un vin d'honneur sera offert par la municipalité.

ARBRE DE NOËL

Nous avons le plaisir d'accueillir pour la première fois, le clown « Roultaboul », le **Vendredi 14 Décembre 2012 à partir de 20H30** à l'occasion de l'arbre de Noël pour un spectacle d'environ 45 minutes. La soirée s'achèvera par la traditionnelle visite du Père Noël !!!

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

Secrétariat de mairie :

La mairie est ouverte au public :

les lundis de 9 h 00 à 13 h 00 et les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Vous y trouverez aussi le point lecture avec possibilité d'emprunt de livres, le dépôt de pains, les journaux Sud-Ouest et Démocrate. L'agence postale est ouverte :

du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 53 22 84 98.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

ÉTAT-CIVIL

Naissance :

Nael DUBOIS est né le 3 octobre 2012 à Bergerac. Félicitation à Julien DUBOIS et à Mélanie CHORT ses heureux parents domiciliés « n°1 le Portugal ».

Mariage :

Frédéric VASSEUR et Marie-Célestine OLIT se sont unis à la Mairie de Saint-Aubin de Lanquais le 20 octobre 2012. Félicitation aux heureux mariés et à toute leur famille.

TRI SELECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous nous réunirons le dimanche 11 novembre 2012 au monument aux morts de la commune à 11 h 30. Le dépôt de gerbe sera suivi d'un verre offert par la municipalité à la salle des fêtes.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons aux nouveaux habitants de la commune de Saint-Aubin de Lanquais qu'ils doivent s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2012. Ils sont invités à se présenter en Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardis et jeudis de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 06 07 02 09 75 ou 05 53 57 48 99 -- Transports de malades assis, conventionné toutes caisses.

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

RÉPERTOIRE (SUITE)

Kinésithérapeutes : Mlle Candelier ; M. Thibaut tel : 05 53 22 89 05

Ostéopathes : Mlle Garcin ; M. Poirier ; tel : 05 53 63 90 50

Infirmiers : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Mlle Chinouilh tel : 05 53 23 35 72

Centre de luxo-puncture : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72

RÉUNION PUBLIQUE

Tous les Bouniaguais sont invités à une réunion publique le *jeudi 15 novembre à 19h* dans la salle des fêtes. Ordre du jour : *aménagement du bourg*.

A bientôt !

TERRAIN DE FOOT

Le terrain de foot est un bien public de loisirs ; chacun d'entre nous est garant du maintien de ce lieu en bon état et doit faire preuve de vigilance. Nous déplorons un acte de vandalisme sur le matériel, pour lequel une plainte a été déposée à la gendarmerie.

CONCOURS DES MAISONS DECORÉES

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas ; les guirlandes s'étant bien reposées dans les cartons, elles seront bientôt remplacées pour égayer nos maisons.

Si ce concours vous tente, pas besoin de vous inscrire, vous décidez et les membres du jury passeront devant toutes les maisons de la commune le dimanche 23 décembre vers 19 heures.

Les prix seront remis lors des vœux de la municipalité en janvier.

Bonne déco ; à bientôt !



INFORMATIONS DU CANTON

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

NOVEMBRE 2012 - Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

<u>Jeudi 1^{er} novembre</u>	- 09h30 - Faux	<u>Dimanche 04 novembre</u>	- 09h30 - St Léon d'Issigeac
<u>Toussaints</u>			
	- 09h30 - Sigoulès		- 09h30 - Pomport
	- 11h00 - Issigeac		- 11h15 - Eymet
	- 11h15 - Eymet	<u>Mardi 06 novembre</u>	- 17h30 - Coutures
	- 15h30 - Monmarvès (Cimetière)	<u>Mercredi 07 novembre</u>	- 17h30 - Fonroque
	- 16h30 - Boisse	<u>Samedi 10 novembre</u>	- 18h00 - Cunèges
	- 16h30 - Ribagnac	<u>Dimanche 11 novembre</u>	- 11h00 - Issigeac
<u>Vendredi 02 novembre</u>	- 10h30 - Rouquette		- 11h15 - Eymet
	- 10h30 - Mandacou	<u>Samedi 17 novembre</u>	- 18h00 - Sigoulès
	- 17h00 - St Aubin de Lanquais	<u>Dimanche 18 novembre</u>	- 09h30 - Issigeac
	- 17h00 - Saint Capraise		- 11h15 - Eymet
<u>Samedi 03 novembre</u>	- 17h30 - Mescoulès	<u>Samedi 24 novembre</u>	- 18h00 - Monestier
	- 17h30 - Eyrenville	<u>Dimanche 25 novembre</u>	- 09h30 - Faurilles
			- 11h15 - Eymet

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **DECEMBRE 2012** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 20 NOVEMBRE 2012** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de JANVIER 2013.

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :

MARDI 27 NOVEMBRE 2012

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste des assistantes et assistants maternels agréés sur le canton d'Issigeac au 1^{er} novembre 2012

- *BOUNIAGUES : *Mme BOISSAVIE Karine « Les Grandes Vignes » (05.53.63.90.31 / 06.27.72.15.98)
*Mme CAMPOS Rose-Marie « Les Courrèges » (05.53.61.68.58 / 06.61.49.22.01)
- *COLOMBIER : *Mme D'AMBROSO Valérie « Labadie » (05.53.58.72.04)
- *FAUX : *Mme IUNG Catherine « Le Plantier » (05.53.57.82.87 / 06.82.08.44.93)
*Mme MAHIEU Brigitte « rue Neuve » (05.53.24.88.91 / 06.24.40.10.55)
*Mme VIDOTTO Simone « La Cabanne » (05.53.24.31.31)
- *ISSIGEAC : *Mme DUBOIS Liliane « La Croix de l'Orme » (05.53.24.56.87)
*Mme HOUEBERT Nicole « Rue du Dr Perrin » (05.53.63.47.01)
*Mme CLARET Cristelle « 2 La Loge du Prévot » (05.47.77.92.88 / 06.14.74.58.84)
- *MONMADALES : *Mme MIARA Géraldine « Les Montets » (05.53.57.32.21 / 06.20.96.43.93)
- *MONSAGUEL : *Mme BIGOT Angélique « Maison Neuve » (09.81.93.63.38)
*Mme DANIEL Sandra « Ecole » (05.53.58.89.73 / 06.73.53.24.01)
- *PLAISANCE : *Mme GRAZIOTIN Danièle « Les Merles » (05.53.58.24.12 / 06.71.07.43.68)
*Mme LONCHAY Estelle - Eyrenville (05.53.58.76.90 / 06.42.58.93.55)
*Mme MONCHANY Josiane « Foussal » (05.53.23.81.68)
*Mme BRUGIERE Valérie « Gastebourse » (05.53.24.15.29 / 06.70.42.05.95)
- *SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS : *Mme OLIT Marie-Célestine « Le Maragnac » (05.53.73.33.04)
*Mme DONSIMONI Marina « Phénix » (05.53.73.30.39)
- *SAINT-CERNIN-DE-LABARDE : *Mme IZAC Carine « Mangraine » (05.53.57.52.19 / 06.86.89.67.61)
*Mme GOUYOU Marie-Thérèse "Pémontier" (06.84.92.14.67)
- *SAINT LEON D'ISSIGEAC : *Mme CHALON Jacqueline « Rte de Naussanes » Tél : 05.53.73.14.91

-10- SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2012

La pharmacie de garde assurera la permanence du VENDREDI 12h00 au VENDREDI 09h00. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

NOVEMBRE:	☒ Du 02 au 08 novembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 09 au 15 novembre - 11 novembre inclus	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 16 au 22 novembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 23 au 29 novembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 30 novembre au 06 décembre	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04
DECEMBRE:	☒ Du 07 au 13 décembre	☞ MONDERER/Villeréal	☎ 05.53.36.00.08
	☒ Du 14 au 20 décembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☒ Du 21 au 27 décembre (25 décembre inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎ 05.53.58.70.10
	☒ Du 28 décembre au 03 janvier (1 ^{er} janvier inclus)	☞ LALOUX/Issigeac	☎ 05.53.58.70.04

DECHETTERIE D'ISSIGEAC - HORAIRES D'HIVER

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés - Tél/Fax : 05.53.73.34.46

HIVER : 1 ^{er} octobre - 31 mars	
Lundi et Mardi	14h - 17h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 17h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h

CALENDRIER TRIMESTRIEL DES PERMANENCES DE MME BRIGITTE ALLAIN, DEPUTÉE DE LA DORDOGNE

VENDREDI 09 NOVEMBRE		
VELINES	9H-10H	Salle du Conseil - Mairie
SIGOULES	11H-12H	Salle de Justice et de Paix - Mairie
VENDREDI 16 NOVEMBRE		
ISSIGEAC	9H-10H	Salle du Conseil - Mairie
MONPAZIER	11h-12h	Bureau du Maire à l'étage
VENDREDI 23 NOVEMBRE		
BEAUMONT	9H-10H	Salle communiquée ultérieurement
EYMET	11H-12H	Salle du Conseil Municipal - Mairie
SAMEDI 1 ^{ER} DECEMBRE		
PORT SAINTE FOY	9H-10H	Salle à l'étage - Mairie
VENDREDI 7 DECEMBRE		
LE BUISSON DE CADOUIN	9H-10H	Salle Des Permanences - Mairie
LALINDE	11H-12H	Salle Des Permanences - Mairie
VENDREDI 14 DECEMBRE		
VILLEFRANCHE DE LONCHAT	9H-10H	Bureau - Mairie
SIGOULES	11H-12H	Salle de Justice et de Paix - Mairie
VENDREDI 21 DECEMBRE		
VILLAMBLARD	9H-10H	Salle à l'étage - Mairie
LAMONZIE MONTASTRUC	11H-12H	Salle de la Mairie

- ☞ BIBLIOTHEQUE-Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07
- ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83
- ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33
- ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
- ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEACOIS ☎ 05.53.57.24.54
- ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46
- ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
- ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80
- ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS :
 - ☞ Carole BICHON et Virginie CARIO- rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58
 - ☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57
 - ☞ M. ADELAIDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72 ou ☎ 06.76.82.89.76
 - ☞ Mlle Chinouilh - à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72
- ☞ KINESITHERAPEUTES :
 - ☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
 - ☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
 - ☞ Mlle CANDELIER ; M. THIBAUT ☎ 05.53.22.89.05
 - ☞ Mme VANDERMEERSCH Gaëlle ☎ 06.20.92.01.83 (à domicile uniquement)
- ☞ LA POSTE : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ MAIRIE d'Issigeac : ☎ 05.53.58.70.32
 - ☞ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.
- ☞ MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE : ☎ 05.53.74.64.00

- ☞ OFFICE DU TOURISME : ☎ 05.53.58.79.62
- ☞ OSTEOPATHES :
 - ☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 63 90.50
- ☞ PEDICURE-PODOLOGUE :
 - ☞ Madame GLORIEUX. Sabine ☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
- ☞ POMPIERS : ☎ 18
- ☞ PRESBYTERE D'EYMET : ☎ 05.53.23.82.10
- ☞ PSYCHANALISTE PSYCHOTHERAPEUTE: Mme ROUSSELY-GASSEAU ☎ 06.62.92.88.96
- ☞ S.A.U.R à Colombier : ☎ 05.53.58.28.08
- ☞ S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90
- ☞ St GREGOIRE FUNERAIRE à Issigeac: ☎ 05.53.73.26.99 ou 06.13.81.76.55 ou stgregoirefuneraire@voila.fr
- ☞ SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE: ☎ 05.53.24.98.46.
- ☞ VETERINAIRE :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
- ☞ TAXI Raymond Issigeac-Faux: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)
- ☞ Joe le Taxi Bouniagues : ☎ 06.07.02.99.75 ou 05.53.57.48.99 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

- ☞ ASSISTANTE SOCIALE :
 - ☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
- ☞ CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC ☎ 05.53.57.19.63
- ☞ M.S.A : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00

MUNICIPALITÉS DU CANTON : INFORMATIONS COMMUNES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

A tous les nouveaux habitants du canton d'Issigeac

Nous vous informons, ou vous rappelons,
que vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune de domicile
avant le 31 décembre 2012.

Votre inscription n'est pas automatique.

Munissez-vous d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile et rendez vous à la Mairie
de votre commune afin de demander votre inscription sur les listes électorales de l'année 2013.

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

ISSIGEAC

AMICALE LAÏQUE

Soirée Conte

Le **samedi 17 Novembre 2012**, à **21 h** dans la **salle du château** l'Amicale laïque a le plaisir
de vous convier à une soirée animée par le

conteur Daniel Chavaroche.

Instituteur public, maître d'occitan, il vous entraînera dans son « **Cours du soir** »
prétexte à visiter une galerie de portraits « d'élèves adultes » d'un bourg rural, héros modestes mais
tellement véritables. Foin de nostalgie, on y sourit, on y rit, on s'y interroge, on se parle, on se
reconnaît. .. Le conte s'enchevêtre et musarde avec tendresse dans les histoires de la vie, de l'amour, de
la mort de ce petit monde finalement très grand et surtout très attachant. Venez nombreux.

Cette soirée s'adresse plus particulièrement aux adultes et aux adolescents

Prix d'entrée : **7 €** réservation conseillée au **09 64 32 86 71** (nombre de places limité)

ISSIGEAC

ASSOCIATION DES RETRAITÉS AGRICOLES DU CANTON D'ISSIGEAC « ADRA »

L'Association organise un déplacement en car pour l'Assemblée Générale Départementale de l'ADRA le
23 novembre au Palio à Boulazac. Prix du repas : 20€. S'inscrire avant le 10 novembre. Règlement par
chèque auprès de C. Eyrignac (05.53.24.32.27) ou G. Veyssy (05.53.58.75.20) ou M. Provost
(05.53.58.72.46)

ISSIGEAC

ASSOCIATION « LES MENESTRELS »

ASSEMBLEE GENERALE

Après la première saison, l'association vous invite à son assemblée générale le **JEUDI 13 DECEMBRE** à
21 h dans la salle du Conseil.

Ordre du jour : Bilan moral et financier - Propositions pour améliorer les prestations - Renouvellement
des cotisations.

Nous avons besoin de vous, de votre aide, même minime, pour que ces spectacles « son et Lumière »
soient un reflet de qualité de notre village.

Un pot de l'amitié sera offert à l'issue de l'Assemblée.

Le Président, JP Castanier

UNION ATHLETIQUE ISSIGEACOISE – RUGBY

Pour la 1^{ère} fois, le club a organisé un repas d'avant match pour les supporters le dimanche 30 septembre dernier. On peut dire que l'essai s'est transformé car ce ne sont pas moins de 130 convives qui se sont attablés pour déguster l'excellent repas périgourdin concocté par le chef traiteur Yannick Bigot, servi par de charmantes supportrices du club. Nous remercions tout particulièrement la communauté britannique qui s'est mobilisée ce jour-là autour de notre passion commune pour le ballon ovale.

De mémoire de supporters, pour le match qui suivait contre l'US Castillonnès, on n'avait rarement vu autant de monde autour de la talenquère du stade Eric Chauveau. Derby oblige sans doute, nos voisins Castillonèsiens s'étaient aussi mobilisés. Pour ce 1^{er} match de championnat, les hommes de Paul Podevin se sont inclinés 24 à 6 contre une équipe de Casti qui, ne l'oublions pas, descend de plusieurs niveaux au-dessus...

Le 1^{er} déplacement nous a mené sur le terrain du « Pays de l'Homme » à Cénac au bord de la Dordogne. Là, sous une pluie fine d'automne, le stade de la Borie a vu ses locaux l'emporter 23 à 14. La boîte à essais de l'UAI s'est ouverte et nous manquons de peu le point de bonus défensif.

Il est vrai que d'entrée de tableau nous rencontrons les « deux morceaux forts » de la poule. Notre groupe est resté structuré avec une bonne assiduité aux entraînements pour recevoir les lot-et-garonnais de Port Ste Marie mais malheureusement encore une fois cela n'a pas suffi. Malgré un gros engagement des avants, on s'incline sur notre terrain avec cette fois 1 point de bonus.

Dimanche 21 octobre, 2^{ème} derby de la 1^{ère} phase de championnat, les orange et noir se sont rendus à Lanquais rencontrer les bleus et blancs de l'USVL. Au pied du château, bien nommé « Le Louvre inachevé du Périgord », les hommes de Tortue et Jean-Noël Barthas tentaient de se refaire, à l'image de l'UAI, une bonne santé. Leur conviction a été récompensée devant les Issigeacois qui semblaient sans envie. On s'incline 17 à 16, encore raté ! Mais ne jetons pas forcément la pierre sur un tel ou un tel, souvenons-nous des résultats des saisons passées. Seuls ceux qui ont déjà pratiqué un sport de compétition savent combien il est difficile d'affronter les mauvais résultats et ô combien aussi, dans ces moments-là, on a besoin de tous les encouragements des supporters !

Enfin, à l'heure où vous lirez notre Petite Gazette, **le train du Buisson sera arrêté en gare d'Issigeac**, nous croisons les doigts pour le résultat. Dans la prochaine Gazette, on vous racontera le repas d'avant cette rencontre du 28 octobre où nous avons recherché et invité les anciens du Club.

Au mois prochain !

<http://www.issigeac.org>

ISSIGEAC**ANCIENS COMBATTANTS – prisonniers de guerre, veuves, CATM section cantonale d'Issigeac****ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

L'Assemblée Générale de notre section aura lieu à la salle du Conseil Municipal à la Mairie d'Issigeac le MARDI 20 NOVEMBRE 2012 à 15 heures. L'ordre du jour est le suivant : Rapport moral du Président, rapport financier du trésorier, renouvellement du bureau et élection de nouveaux membres, distribution des timbres de cotisation 2013 – 24 €/20€ (veuves), questions diverses et organisation du traditionnel repas du 8 mai.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

- *10h00 : Monument aux Morts à MANDACOU
- *10h30 : Monument aux Morts à FALGUEYRAT
- *11h00 : Monument aux Morts à EYRENVILLE
- *11h00 : MESSE à ISSIGEAC
- *11h55 : Rassemblement Place du 8 mai 45 à ISSIGEAC
- *12h00 : Allocution et dépôt de gerbes Monument d'ISSIGEAC
- *12h30 : Pot de l'amitié offert par la Mairie d'Issigeac.

POUR MÉMOIRE

Le LUNDI 5 DECEMBRE 2012

SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE MORTS POUR LA FRANCE**Commémoration au monument aux morts d'ISSIGEAC**

- *11h45 : Rassemblement Place du 8 mai.
- *12h00 : Commémoration au monument aux morts à Issigeac.

A cette occasion pour leur rendre HOMMAGE, il serait souhaitable que les décorations soient portées.

Le Bureau,

AÎNÉS RURAUX**Compte rendu des activités du mois d'OCTOBRE 2012**

***Mardi 9 octobre** : Belote inter clubs à Monsaguel 48 équipes

***Mercredi 10 octobre** : Grand rassemblement départemental des Aînés Ruraux à la salle Anatole France à Bergerac. Déjeuner spectacle animé par les Aînés. 14 personnes du club ont participé à cette journée, une belle assemblée où il y avait plus de 700 personnes. Très belle journée.

***Jeudi 11 octobre** : « Seniors Soyez Sport », la journée à Trélissac gratuite offerte par le Conseil Général de la Dordogne, a été annulée par manque de participants et de car.

***Dimanche 14 octobre** : Grand Loto à la Salle des Fêtes de Bouniagues. Belle réussite, salle comble, merci à tous les participants et un grand merci aux bénévoles qui ont participé au bon déroulement de ce loto.

Activités à venir

***Jeudi 8 novembre** repas choucroute.
Renseignements et réservations au
Tel : 05.53.58.70.83 ou 06.89.66.58.73 ou
05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54.

***Mercredi 14 novembre** : Belote inter clubs à Monsaguel 14 heures.

***Dimanche 2 décembre** : Grand Loto du club à la salle des fêtes de Bouniagues, des bons d'achats de 180€, 100€ et deux de 35€, des lots de magrets, canards gras avec foie et sans foie des rôtis de porc, plateaux de grillade, etc...

***Samedi 8 décembre** : Repas Téléthon à 12 heures salle des fêtes de Monsaguel animé par les Aînés Ruraux.

***Mercredi 12 décembre** : Belote inter clubs à Monsaguel 14 heures.

***Mardi 18 décembre** : Repas de Noël repas offert aux personnes de plus de 80 printemps à Monsaguel.

Le Club propose de vous recevoir dans le cadre d'une
rencontre Inter Clubs

le **JEUDI 08 NOVEMBRE 2012**

à son repas annuel animé par les Aînés Ruraux
(Tamalou)

« REPAS CHOUCROUTE »

10 heures 30

CASSIOPEA vous invite à la réunion BIEN VIEILLIR
EN DORDOGNE. La thématique abordée sera les
PIEDS et sera animée par une podologue. Cette
manifestation se déroule à la Salle des Fêtes de
MONSAGUEL

Suivie à 12 heures 30 du repas

Apéritif: Cocktail de pêches et ses amusettes, Potage
Velouté de légumes, Choucroute royale, Salade,
Fromage Munster, **Dessert, Bière, Vin blanc
d'Alsace, Vin rouge, café.** Mousseux crémant
d'Alsace.

---□--- **Apporter son couvert** ---□---

PRIX de la journée 18 euros.

Réservation: au 05.53.58.70.83 ou au 05 53 58 73 03
ou au 05 53 61 11 54.

Avant le 3 novembre 2012

COLOMBIER**LE PETIT THÉÂTRE DE COLOMBIER**

Le Petit Théâtre de Colombier donnera une représentation de « Poivre de Cayenne » le 24 novembre 2012 à 21h00 à la Salle des Fêtes de Colombier.

MONSIEUR LE MAIRE VOUS INFORME...LA FÉLIBRÉE C'EST PARTI!

En 2013, la 94^{ème} édition de la Félibrée aura lieu dans le centre historique de Bergerac et impactera sur toutes les communes de la future Communauté d'Agglomération dont vous faites partie. Cette manifestation durera trois jours du vendredi 5 juillet au dimanche 7 juillet 2013 avec un point fort le dimanche 7 juillet. Afin de donner à la Félibrée 2013 toutes l'ampleur qu'elle mérite, nous recherchons des personnes bénévoles. Inscriptions dans les mairies de chaque commune.

MONSIEUR LE MAIRE VOUS INFORME...LA FÉLIBRÉE C'EST PARTI! (SUITE)

Calendrier :

Début janvier 2013 - Mise en place des ateliers : décoration, costumes, publicité - communication, parkings-sécurité, animation, structure, restauration, buvette, métiers traditionnels et exposants.

Avant le 15 février 2013 :

-Chaque commune devra choisir une reine, les candidates devront faire preuve de leur attachement à leur commune et avoir quelques notions de la langue d'Oc.

-Concours d'affiche de la Félibrée organisé par le Comité de la Félibrée. Les maquettes sont à transmettre : Comité de la Félibrée - Mairie de Bergerac - Service Événementiel - Marielle Martignago et Corinne Mauran - 19 rue Neuve d'Argenson - 24 100 BERGERAC.

-Concours de chant ouvert aux interprètes amateurs âgés de 15 ans minimum : inscriptions auprès du Bournat jusqu'au 15 juin 2013.

-Concours littéraire : poésie, chant, théâtre à envoyer : LO BORNAT DAU PERIGORD - 13 rue Kléber - 24 000 PERIGUEUX 05.53.07.12.12 - lobournat@orange.fr

Venez participer à la réunion publique le **VENDREDI 16 NOVEMBRE à 19h à la salle Anatole France à Bergerac.**

SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

COMITÉ DES FÊTES



A NOTER SUR VOS
AGENDAS

CONCOURS DE BELOTE

Le vendredi 16 novembre 2012

A partir de 21 heures

A la salle des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais

Nombreux lots, 1 lot à chaque participant

BUVETTE

Organisé par le comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais ou la société des propriétaires et chasseurs de Saint Aubin de Lanquais.

BOISSE

FITNESS – DANSE - ZUMBA

Découvrez et initiez-vous à tous les cours de Fitness, danse et zumba de septembre à juin (1^{ère} séance gratuite !!)

	VILLEREAL Salle des Rivierettes		BOISSE Salle des Fêtes			
LUNDI	10h00-11h00 PILATES	11h00h12h00 ZUMBA			18h30-19h15 CARDIO	19h30-20h30 BODY-SCULT
MARDI			10h30-11h30 ZUMBA			
MERCREDI			10h00-11h00 DANSE MODERNE			
JEUDI	10h00-11h00 BODY-SCULT				18h30-19h20 PILATES	19h30-20h30 BODY-POWER
 VENDREDI		11h00h12h00 ZUMBA				
SAMEDI			10h00-11h00 ZOUMBETTE	11h00-12h00 DANSE PITCHOUNE		

ADULTES

ENFANTS

PILATES : travail musculaire axé sur la respiration et le rééquilibrage postural

BODY-POWER : musculation collective

BODY-SCULT : renforcement musculaire

CARDIO : STEP ou HILOW un mois sur 2

ZUMBA : combinaison de danse latine et de fitness pour adultes

DANSE PITCHOUNE : enfants de 4-6 ans

DANSE MODERNE : enfants de 7-12 ans

ZOUMBETTE : combinaison de danse latine et de fitness pour enfants de 7-12 ans



Contactez Laurence au : **06.38.68.24.58**

coachsportif.ly@free.fr

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS COMMUNALES

- * A.A.M. : Mme DUBUC Véronique 05.53.24.54.71
- * AMICALE des CHASSEURS et PROPRIÉTAIRES : Mr DÉSIGNÈRE Christian 05.53.24.33.07
- * ASSOCIATION des PARENTS D'ÉLÈVES de L'ÉCOLE de FAUX : Mme GONZALES Emmanuelle

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE FAUX**

Nous fêtons St Nicolas le samedi 8 Décembre 2012 à partir de 17h30 place du Foirail à Faux.

Nous vous convions tous et toutes à nous rejoindre et partager avec nous un agréable moment.

Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer (châtaignes, crêpes, vin chaud etc....).

Des exposants viendront vous faire découvrir leur produits (bijoux, miel, etc.....), il y aura aussi le stand de l'école où se trouveront des objets fabriqués par les enfants.

Sans oublier bien sûr la venue de St Nicolas, Père Fouettard et de son âne.

Ambiance de fête garantie, venez nombreux !!!!!

Si vous souhaitez vendre des produits artisanaux sur notre marché vous pouvez nous contacter : au 06.84.23.27.61 (Sabine Fontayne) ou au 06.77.43.96.94 (Christelle Dubois)

Les membres de l' APE



- * BIBLIOTHEQUE : Mme LAMOUREUX Jeannine 05.53.24.35.37
- * COMITÉ DES FÊTES : Mme PIGEARD Béatrice : 05.53.61.68.01
- * COOPERATIVE SCOLAIRE : Mme HEYER Annabelle : 05.53.24.32.17
- * 2CV en FAUX'LIÉS : Mr MARCOMINI Eric : 05.53.54.29.09
- * CRÉATION et LOISIRS : Mme ROMERO Isabelle : 05.53.61.08.23

**CRÉATION ET LOISIRS / ACTIVITES ET HORAIRES SAISON 2012/2013**

AIKIDO (1) Dès 12 ans Mardi et Vendredi 20h30 à 22h00 R. DALOZE 05 53 58 92 90 Préfa Ecole	BABY-GYM (1) Enfants de 3 à 6 ans Mercredi 10 h 45 à 11 h 45 I.ROMERO 05 53 61 08 23 Préfa Ecole	COUTURE Jeudi 14 h00 à 17h 00 A. FAURE 05 53 24 03 93 Préfa Ecole
GYM. ADULTES (1) Mercredi 18 h 30 à 19 h 30 par Josette BRIDAUX Responsable M. POTIER 05 53 24 36 71 Salle des Fêtes	PEINTURE Mercredi 14h00 à 16h30 M.H ANSELMINO 06 89 24 53 37 Préfa Ecole	PEINTURE Lundi 14h00 à 17h00 M. DELPIT 05 53 58 32 02 M. MELINSKY 05 53 22 53 08 Préfa Ecole
RANDONNEE Lundi 8h30 à 10h30 Jeudi 9h00 à 11h00 D. MONTEIL 05 53 24 34 79 Devant Cabinet Infirmières	VELO/VTT (1) Dimanche 8h30 (horaire variable suivant la sortie) E. ROMERO 05 53 61 08 23(Vélo) C.VORMIERO 05 53 61 75 12 (VTT) Foirail	ANGLAIS ADULTES Mercredi de 14h30 à 16h00 Maîtrise de l'anglais souhaitée M. MELINSKY 05 53 22 53 08 Local Desclics (près Mairie)
CHANT Jeudi 20h30 - 22h00 Pascale ARMAND 05 53 27 16 09 Préfa Ecole	INFORMATIQUE Mardi 20 h 00 à 21 h 00 Vendredi 19 h 00 à 20 h 00 R. LESCAUT 05 53 61 36 92 Local Desclics (près Mairie)	

(1) Certificat médical obligatoire dès l'inscription

Quelques places sont encore disponibles

Cotisation annuelle : Enfants 20 € - Adultes 40 € - **GYMNASTIQUE ADULTES** : 70 €

Présidente : Isabelle ROMERO : 05 53 61 08 23 - ibrom@orange.fr

Secrétaire : Mauricette POTIER : 05 53 24 36 71 - mauricette.potier@orange.fr qui répondront à vos questions.

* FOOTBALL CLUB : Mr FONTAYNE Olivier : 05.53.24.30.60

CALENDRIERS SENIORS 2012/2013													
DATES	EQUIPE 1	EQUIPE 2	DATES	EQUIPE 1	EQUIPE 2								
ALLER	Promotion de 1ERE DIVISION Poule B	Promotion 2EME DIVISION Poule E	RETOUR	1ERE DIVISION	Promotion 2EME DIVISION POULE D								
26/08/2012	Coupe de France OU LIBRE	COUPE OU LIBRE	10/02/2013	FAUX / Ribérac	FAUX 2 / St Laurent des Hommes								
02/09/2012	COUPE OU LIBRE	COUPE OU LIBRE	17/02/2013	Pays Lindois / FAUX	La Force / FAUX 2								
09/09/2012	COUPE OU LIBRE	COUPE OU LIBRE	24/02/2013	FAUX / Monpazier	FAUX 2 / Ste Alvère								
16/09/2012	COUPE OU LIBRE	COUPE OU LIBRE	03/03/2013	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR								
23/09/2012	FAUX / Tocane St Apre	FAUX 2 / Pays de Montaigne 3	10/03/2013	Monbazillac Sigoules / FAUX	Monbazillac Sigoules 2 / FAUX 2								
30/10/2012	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR	17/03/2013	FAUX / Le Monteil	FAUX 2 / Le Monteil 2								
07/10/2012	Ribérac / FAUX	St Laurent des Hommes / FAUX 2	24/03/2013	Allemans Villeteureix / FAUX à Villeteureix	Douzillac / FAUX 2								
14/10/2012	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR	31/03/2013	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR								
21/10/2012	FAUX / Pays Lindois	FAUX 2 / La Force	07/04/2013	Château L'Evêque / FAUX	Eymet / FAUX 2								
28/10/2012	Monpazier / FAUX	Ste Alvère / FAUX 2	14/04/2013	FAUX / Villefranche US	FAUX 2 / St Astier								
04/11/2012	FAUX / Monbazillac Sigoules	FAUX 2 / Monbazillac Sigoules 2	21/04/2013	Prigonrieux 2 / FAUX	Prigonrieux 4 / FAUX 2								
11/11/2012	Le Monteil / FAUX	Le Monteil 2 / FAUX 2	28/04/2013	FAUX / Pays Dronne Double	FAUX 2 / Grignols Villablard 3								
18/11/2012	FAUX / Allemans Villeteureix	FAUX 2 / Douzillac	05/05/2013	MR	MR								
25/11/2012	FAUX / Château L'Evêque	FAUX 2 / Eymet	08/05/2013	MR	MR								
02/12/2012	Villefranche US / FAUX	St Astier 3 / FAUX 2	09/05/2013	FINALES COUPES									
09/12/2012	FAUX / Prigonrieux 2	FAUX 2 / Prigonrieux 4	12/05/2013	Tocane St Apre / FAUX	Pays de Montaigne 3 / FAUX 2 à St Méard de Gursion								
16/12/2012	Pays Dronne Double / FAUX à La Roche Chalais	Grignols Villablard 3 / FAUX 2 Villablard	26/05/2013	FINALES CHAMPIONNAT									
06/01/2013	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">SAUF DU 15/11/12 au 15/02/13</td> </tr> <tr> <td>MATCH A 15H30</td> <td>MATCH A 15H00</td> </tr> <tr> <td>LEVER DE RIDEAU A 13H45</td> <td>LEVER DE RIDEAU A 13H15</td> </tr> <tr> <td>MR: MATCH EN RETARD</td> <td></td> </tr> </table>			SAUF DU 15/11/12 au 15/02/13		MATCH A 15H30	MATCH A 15H00	LEVER DE RIDEAU A 13H45	LEVER DE RIDEAU A 13H15	MR: MATCH EN RETARD	
SAUF DU 15/11/12 au 15/02/13													
MATCH A 15H30	MATCH A 15H00												
LEVER DE RIDEAU A 13H45	LEVER DE RIDEAU A 13H15												
MR: MATCH EN RETARD													
20/01/2013	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR											
27/01/2013	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR											
03/02/2013	COUPE OU LIBRE OU MR	COUPE OU LIBRE OU MR											

Samedi 17 Novembre 2012

Salle des Fêtes de FAUX

REPAS MOULES - FRITES

A partir de 20H00



Kir
Moules - Frites
Salade
Dessert
Vins et Café compris



Adultes : 12 €
Enfants (7 à 10 ans) : 6 €

<<<< Merci d'apporter vos couverts >>>>



Réservation avant le 10 novembre :
Audrey LEGAL – 06.20.61.16.36

Ne pas jeter sur la voie publique

FAUX (SUITE)

- * LE TEMPS DES LOISIRS (Club du 3^{ème} âge) : Mme MONTAGNÉ Anne-Simone : 05.53.24.10.61
- * Les BOULISTES de FAUX : Mr MAHIEU François : 05.53.24.88.91 - 06.12.85.63.09
- * JARDIN SAUVAGE : Mr RITTE Jean-Yves : 06.14.36.71.70

LE JARDIN SAUVAGE

Une nouvelle association « Le jardin sauvage 24 », dont le siège social est domicilié chez Mme Françoise BOILLIN nous informe de deux nouvelles activités qui se dérouleront sur la commune, à partir du 11 Septembre 2012, au sein des Préfabriqués des écoles.

YOGA, RELAXATION dispensés par Mme Annick DURDUR

Le mercredi de 20 h 00 à 21h 30 et Le jeudi de 9h30 à 11h 00

Lieu : Préfa des écoles à Faux

Renseignements et inscriptions au 06.86.53.82.72

APPRENTISSAGE DE LA REFLEXOLOGIE PLANTAIRE avec Mr Jean Yves RITTE

Les Mardi et Vendredi de 18h30 à 20h00, sur rendez-vous.

Lieu : Préfa des écoles à Faux

Renseignements et inscriptions au 06.14.36.71.70

Coordonnées de l'association :

Le Jardin sauvage 24 chez Mme BOILLIN « La Genèbre » - 24560 FAUX

lejardinsauvage24@gmail.com

- * JAZZANOUS : Mme TIXIER Myriam : 05.53.61.78.22

SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

COMITÉ DES FÊTES

st cernin de labarde

SAMEDI 24 novembre 2012

A 20h30

Le comité des fêtes

à la Salle des Fêtes du village

Organise un :

Concours de bejote



Nombreux lots tels que
Canards gras
,rôti de bœuf,
rôti de porc, gâteaux,
vins, etc. ...

**Tout le monde
sera récompensé.**

Buvette avec saucisses grillées, soupe au fromage

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tél : 06.09.39.21.70

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h15 à 22h30, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croquant danse 24 : *danses de loisirs, danses de salon*, les mardis soirs, pour les adultes, de 19h à 22h ; le mercredi après-midi (de 14h à 16h) pour les enfants dans la salle des fêtes ;

Un grand choix vous est proposé : danses en ligne, rock, salsa, valse, tango, paso doble, chachacha...

Première séance offerte sans engagement ; tel : IRENA (professeur): 06 73 82 72 75.

J-NOËL (président) : 06 71 70 68 17.

Pétanque

Football

Renseignements au football club de Monbazillac 05 53 22 49 54

Site : <http://fc-monbazillacsigoules.footeo.com>

ASSOCIATION DE DANSE « VIS TA MINE »

L'association de danse « Vis Ta Mine n'assurera pas de cours de danse à Bouniagues, son professeur ayant eu d'autres obligations.

CLUB DE GYM

Les cours de « GYM DOUCE » des mardis et jeudis matins se sont arrêtés le 25 octobre.

Cette activité créée il y a plusieurs années avait connu des adeptes ; c'est avec un pincement au cœur que les pratiquantes ont quitté la salle.

ASSOCIATION DES AMIS DE L'ECOLE

« VIDE TA CHAMBRE »



Vêtements enfants, puériculture, jouets



Organisé par l'association « Les Amis de l'Ecole »

Mail : associationlesamisdelecole@yahoo.fr

Salle des Fêtes de BOUNIAGUES

De 09h00 à 18h00



DIMANCHE 09 DECEMBRE 2012

Inscription du 12 Novembre au 4 Décembre

06.10.60.27.63 HR // 06.09.39.21.70 // 06.20.83.03.64

La table (2 m) = 5 €

FOYER RURAL SAINT-LÉON/BARDOU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL ST LÉON/BARDOU

L'Assemblée Générale aura lieu le dimanche 18 novembre 2012, à 9h30 à la mairie de St Léon.

Ordre du jour : Compte rendu des activités 2012, Rapport financier, Projets pour l'année 2013, Questions diverses. L'assemblée générale se terminera par un apéritif.

Pour ceux qui le désirent nous proposons un déjeuner au restaurant à Issigeac.

Le menu sera le suivant : Apéritif, Potage, Perles de la mer, Saumon à la fondue de poireaux et son riz, Fromage, Dessert (café et vins compris)

12 € pour les adhérents (et enfants de moins de 12 ans)

25 € pour les non adhérents

Comptant sur votre présence

Le président, Loïc Vergniaud

Réservation jusqu'au 15 novembre au 05.53.58.09.01



QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME

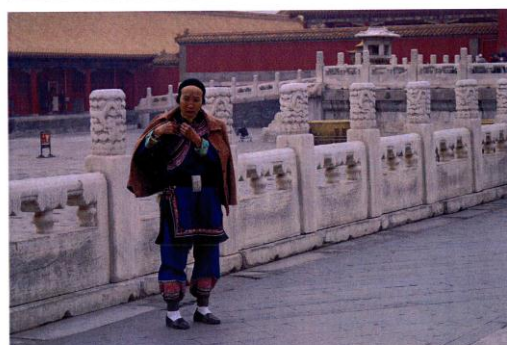
PROCHAINES MANIFESTATIONS

EXPOSITION

Dans les salles du caveau du palais des Evêques, du 23 octobre au 15 novembre

Exposition photographique sur la Chine

中国 CHINE



**EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE
DU 23 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 2012**
Office du Tourisme d'ISSIGEAC

Dans les salles du caveau du palais des Evêques, du 21 novembre 2012 au 06 janvier 2013

Exposition de Noël

Office de tourisme du Canton d'Issigeac
Place du Château - 24 560 ISSIGEAC
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62
ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr

DERNIÈRE MINUTE.....

LE DEMOCRATE

CORRESPONDANT

Le journal Le Démocrate est à la recherche d'un correspondant pour le canton d'Issigeac. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter à prendre contact au 05.53.57.22.88 ou se rendre sur place au 46 rue Neuve d'Argenson à Bergerac.

ISSIGEAC

CIMETIÈRE - INFORMATIONS

Dans le cadre d'une restructuration du cimetière, la municipalité avise les propriétaires de concessions temporaires (trente ans et cinquante ans) de l'arrivée à échéance de ces dites concessions.

Pour mener à bien cette procédure, nous avons besoin d'un maximum d'informations concernant les sépultures concernées.

Une liste exhaustive est affichée dans l'enceinte du cimetière et des affichettes ont été mises en place sur les terrains concernés.

Merci de nous contacter en mairie

Une procédure de reprise des concessions abandonnées sera prochainement engagée (en référence aux articles L 2223-17 et suivants et R 2223-12 à R 2223-21 du Code Général des Collectivités Locales créés par la loi 96-142 du 24 février 1996 et le décret 2000-318 du 09 avril 2000).

ISSIGEAC

COLLECTE DE JOUETS

LES MOTARDS PERIGORDINS SE MOBILISENT

ISSIGEAC

COLLECTE DE JOUETS

NOËL DU CŒUR AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

POINTS DE COLLECTES :
DUBOIS PATRICIA : 05.53.23.21.04 - DUBOIS OLGA : 05.53.58.70.45

LE RESTAURANT DU CŒUR

FFMC
 Fédération Française des Motards en Colère

*Allumez la lumière dans leurs yeux!!!
 Jetez utile en donnant vos jouets au RESTOS DU CŒUR*

INFORMATION COMMUNE

NUISANCES SONORES

ARRETE PREFECTORAL N° 990881 du 17 mai 1999

Extrait de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage

PROPRIETES PRIVEES

ARTICLE 19 :

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toute les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

ARTICLE 20 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ⇒ les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- ⇒ Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- ⇒ Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

ARTICLE 21 :

Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

Les mesures seront effectuées conformément aux dispositions de la norme française NF-S-31057, concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

ARTICLE 22 :

Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations ne soient pas source de nuisances sonores pour les riverains.

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 24 :

L'émergence, telle que définie dans les dispositions de l'article R.48-4 du Code de la Santé Publique (décret 95-408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage) est prise en compte pour l'appréciation d'une gêne lorsque le niveau de bruit ambiant mesuré comportant le bruit particulier est égal ou supérieur à 30 dB(A) en période diurne (de 7 heures à 22 heures) et à 25 dB(A) en période nocturne (de 22 heures à 7 heures). Cette disposition s'applique à l'ensemble des articles du présent arrêté et en tous lieux de mesures.

ARTICLE 25 : Dérogations

Les dérogations au présent arrêté sont accordées par le Préfet, sur proposition du Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, après avis de l'autorité municipale.

ARTICLE 26 : Constatation des infractions

Les infractions sont constatées dans les conditions prévues à l'article L.48 du Code de la Santé Publique et par les agents des Collectivités Territoriales, commissionnés et assermentés conformément aux dispositions du décret 95-409 du 18 avril 1995.